



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 13 septembre 2024 – La Commission de réglementation et d'appels de l'île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 13 septembre 2024 :

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 3,5 cents le litre;
- Le prix de l'essence super diminuera de 3,5 cents le litre;
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 2,0 cents le litre;
- Le prix du diesel restera le même.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 155,7 et 156,9 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 167,2 et 168,4 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 165,1 et 166,3 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 111,3 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 20 septembre 2024.